



Rapport d'activité

2016



RECEF
*Réseau des compétences
électorales francophones*

TABLE DES MATIÈRES

LE MOT DU PRÉSIDENT.....	5
1. LES ACTIVITÉS D'ÉCHANGE DES BONNES PRATIQUES ÉLECTORALES	6
1.1 LES ACTIVITÉS D'ÉCHANGES DES BONNES PRATIQUES ET DE FORMATION.....	6
<i>4^e Séminaire international d'échanges.....</i>	<i>6</i>
<i>Atelier technique sur les registres d'état civil et les élections en Afrique.....</i>	<i>8</i>
1.2 LES MISSIONS D'ÉTUDE ET D'IMPRÉGNATION ÉLECTORALE	12
<i>Mission d'étude à l'occasion des élections législatives de la Roumanie</i>	<i>12</i>
2. UNE EXPERTISE ÉLECTORALE EN APPUI AUX ACTIVITÉS DE L'OIF	14
2.1 L' APPUI AUX MISSIONS DE L'OIF.....	14
<i>La mission du Président du RECEF relativement à un projet de nouvelle technologie électorale.....</i>	<i>14</i>
3. LES ACTIONS DE RÉSEAUTAGE INTERNATIONAL ET DE RAYONNEMENT DES INSTITUTIONS ÉLECTORALES FRANCOPHONES	16
3.1 LES ACTIONS DE RÉSEAUTAGE INTERNATIONAL	16
<i>1^{ers} Entretiens de l'expert électorale en Roumanie et la 13^e Conférence européenne des administrations électorales.....</i>	<i>16</i>
<i>5^{es} Journées des réseaux institutionnels de la Francophonie</i>	<i>17</i>
3.2 LE RAYONNEMENT DU SAVOIR ÉLECTORAL EN LANGUE FRANÇAISE	18
<i>Le rapport synthèse du séminaire sur les résultats électoraux.....</i>	<i>18</i>
<i>Le site Internet et le compte Twitter.....</i>	<i>19</i>
4. LES ACTIVITÉS D'ADMINISTRATION DANS UNE PERSPECTIVE PARTICIPATIVE DES MEMBRES	21
4.1 L' ADMINISTRATION, LA PLANIFICATION ET LA REDDITION DE COMPTES.....	21
<i>Assemblée générale du RECEF</i>	<i>21</i>
<i>L'administration du RECEF par le Bureau.....</i>	<i>22</i>
4.2 LE FINANCEMENT DU RÉSEAU ET DES ACTIVITÉS	22
LES PERSPECTIVES	25
ANNEXE : LA DÉCLARATION DU RECEF À TUNIS	26

LE MOT DU PRÉSIDENT

C'est avec fierté que je vous présente le Rapport d'activité 2016 du Réseau des compétences électorales francophones (RECEF).

L'année a commencé en force avec trois événements internationaux qui se sont déroulés du 23 au 26 mai à Tunis, en Tunisie. Lors des deux premières journées, le RECEF a réalisé son 4^e séminaire international d'échanges qui portait cette année sur le thème « Une communication efficace pour des élections réussies ».

Ce séminaire a été suivi d'une journée de formation en relation avec les médias. Finalement, le 26 mai, les membres ont tenu la 4^e Assemblée générale du RECEF, où les rangs du réseau se sont agrandis avec l'arrivée de deux nouveaux membres, portant maintenant le nombre à 28. Cet événement a regroupé plus de 50 représentants de 17 organismes de gestion des élections et de plusieurs partenaires internationaux.



En juin, des représentants du RECEF ont participé aux 5^{es} Journées des réseaux institutionnels de la Francophonie, qui se sont tenus à Paris. À l'automne, le RECEF a été le coorganisateur d'un événement international d'envergure, « l'Atelier technique sur les registres d'état civil et les élections en Afrique », qui s'est tenue du 29 septembre au 1^{er} octobre à Addis-Abeba en Éthiopie. Une journée de formation sur la mise en place de Registres nationaux des électeurs a été offerte par le réseau lors de cet événement qui a rassemblé plus de 75 participants d'une trentaine de pays d'Afrique.

En décembre, le RECEF a organisé une dernière activité, soit une mission d'étude à l'occasion des élections législatives du 11 décembre en Roumanie.

Je tiens à féliciter tous les membres qui participent activement aux activités et à l'administration du réseau, contribuant ainsi à son dynamisme. Au nom de tous les membres du réseau, je tiens à remercier sincèrement l'OIF, cette formidable institution internationale qui appuie le réseau dans l'organisation de ses activités.

Général Siaka Sangaré
Délégué général aux Élections du Mali
et président du Réseau des compétences électorales francophones

1. LES ACTIVITÉS D'ÉCHANGE DES BONNES PRATIQUES ÉLECTORALES

En 2016, le RECEF a connu une année bien remplie où plusieurs activités d'échange d'expérience électorale ont été réalisées, notamment :

- 23-25 mai Tunisie Séminaire international d'échanges du RECEF et formation en relation avec les médias
- 29 sept-1oct. Éthiopie Atelier technique sur les registres d'état civil et les élections et formation sur les registres nationaux des électeurs
- 10-11 déc. Roumanie Mission d'étude | élections législatives

Ces quelques activités, que ce soit un séminaire d'échange des bonnes pratiques électorales, une formation ou une mission d'étude et d'imprégnation à l'occasion d'une élection dans un pays membre, permettent de consolider le professionnalisme des organismes de gestion des élections du réseau et de consolider les différentes cultures démocratiques de la Francophonie.

1.1 Les activités d'échanges des bonnes pratiques et de formation

4^e Séminaire international d'échanges

Du 23 au 26 mai 2016, le Réseau des compétences électorales francophones (RECEF) a tenu un important séminaire international d'échanges portant sur le thème : « Une communication efficace pour des élections réussies », une journée de formation en « relation avec les médias » et la 4^e Assemblée générale du réseau.

Cet événement a été organisé en partenariat avec l'Instance supérieure indépendante pour les élections de la Tunisie et il a été rendu possible grâce au soutien de l'Organisation internationale de la Francophonie.

Cet événement a regroupé plus de 50 représentants de 17 organismes de gestion des élections de l'espace francophone, de quatre institutions du Réseau francophone des régulateurs de médias (REFRAM) et d'organisations internationales, telles que le Centre européen d'appui aux élections (ECES), l'International IDEA et l'OIF.

La cérémonie d'ouverture de ce séminaire, qui a été réalisée en présence du groupe des ambassadeurs francophones présents à Tunis, a été présidée par le Ministre tunisien chargé des relations avec les instances constitutionnelles, de la société civile et des droits de l'homme, M. Kamel Jendoubi, qui rappelait l'importance de l'engagement de la Tunisie

au sein du RECEF, notamment afin d'échanger sur les enjeux électoraux avec les autres pays.

Ce séminaire électoral a permis de riches échanges articulés à l'intérieur de quatre ateliers :

- une stratégie de communication au service des électeurs ;
- les bonnes pratiques de communication avec les partis politiques ;
- l'autorité de régulation des médias et l'encadrement des campagnes électorales ;
- les médias, des acteurs essentiels à la démocratie.

Afin d'ajouter une dimension artistique et pratique au séminaire, le RECEF a également organisé une exposition d'affiches électorales, ainsi qu'un montage vidéo de publicités électorales réalisées par les membres du réseau. Cette exposition avait pour objectifs de partager les différentes pratiques et d'exposer la richesse de la diversité culturelle de la Francophonie dans le domaine de la communication électorale.

Afin que l'histoire retienne les discussions de ce séminaire, les délégués ont adopté la Déclaration du RECEF à Tunis qui comprend les principales conclusions, dont la promotion d'une liberté d'expression et de presse, ainsi que la mise en place d'une stratégie de communication de l'organisme de gestion des élections avec l'ensemble des acteurs électoraux dans l'objectif de favoriser la connaissance des règles électorales et l'acceptation des résultats électoraux.

Lors de ce séminaire, le RECEF a atteint de nombreux objectifs. Tout d'abord, cet événement a permis un grand rayonnement des institutions électorales de la Francophonie. De plus, il a concrétisé une activité transversale entre le RECEF et le REFRAM, un autre réseau institutionnel de l'OIF, ce qui a enrichi les échanges. Finalement, cet événement a permis aux membres du RECEF d'échanger davantage de bonnes pratiques en matière de communication électorale, en préparation à leurs prochaines échéances électorales.

Formation en relation avec les médias

Le 25 mai, le RECEF a offert aux participants une journée de formation en relation avec les médias. Cette formation a été animée par trois experts internationaux du domaine des communications et des médias : M. Tidiane Diop, spécialiste des programmes médias et liberté de presse à l'OIF ; M^e Charles Moumouni, professeur titulaire en information et communication à l'Université Laval de Québec et M. Issa Sall, membre et porte-parole de la Commission électorale nationale autonome du Sénégal.

Les formateurs ont présenté les principes de base de la communication électorale, le rôle des médias et l'importance de bâtir une relation de confiance avec eux, le rôle d'une direction des communications au sein d'une administration électorale, ainsi que le rôle du porte-parole institutionnel.

Ce regard croisé de trois experts ayant des parcours complémentaires a permis d'outiller les dirigeants des organismes de gestion des élections à mieux structurer l'organisation du travail de leur institution en matière de relation avec les médias au moment d'une élection. Cette formation a été grandement saluée par les participants.

Les participants au 5^e séminaire international d'échange du RECEF



Atelier technique sur les registres d'état civil et les élections en Afrique

Du 29 septembre au 1^{er} octobre 2016, l'International IDEA, la Commission de l'Union africaine, l'Organisation internationale de la Francophonie (OIF) et le Réseau des compétences électorales francophones (RECEF) ont organisé conjointement un Atelier technique sur les registres d'état civil et les élections en Afrique, à Addis-Abeba, en Éthiopie. Cet événement international d'envergure a regroupé plus de 75 participants d'une trentaine de pays de l'Afrique francophone, anglophone, lusophone et arabophone. Il y avait notamment 13 institutions membres du RECEF, en provenance du Bénin, du Cameroun, de Djibouti, de la Guinée, de la Guinée-Bissau, de Madagascar, du Mali, de l'Île Maurice, du Niger, du Québec, de la Roumanie, du Tchad et de la Tunisie.

Contexte de l'Atelier technique

Actuellement, avant chacune des élections nationales, la grande majorité des pays africains réalisent des recensements biométriques, qui sont généralement appuyés par des firmes internationales. Malheureusement, les listes électorales issues de ces recensements sont parfois contestées par les électeurs et les partis politiques. De plus, le

contenu des listes électorales n'est pas mis à jour entre deux élections, ce qui oblige les pays à procéder à un nouveau recensement à chaque échéance électorale. Finalement, l'expertise nationale n'est pas développée dans ce processus, ce qui crée plutôt un lien de dépendance envers l'expertise et l'aide financière internationale.

Les principaux objectifs de l'Atelier technique étaient les suivants :

- rassembler les acteurs africains responsables des registres de l'état civil et de l'organisation des élections ;
- échanger sur les bonnes pratiques de constitution et mise à jour d'un registre national des électeurs ;
- réfléchir aux stratégies à développer pour assurer une meilleure synergie entre le registre d'état civil et le registre national des électeurs ;
- prendre connaissance des enjeux associés à la protection des données personnelles des registres administrés par l'État ;
- échanger sur les outils existants pour la consolidation et la gestion des registres d'état civil et des listes électorales.

Programmation de l'Atelier technique

Afin de répondre à ces objectifs, les organisateurs ont développé une programmation sur trois jours. Les deux journées d'échanges ont permis de dresser un état de la situation de la confection des listes électorales en Afrique, d'échanger sur les pratiques de différentes expériences nationales, et de discuter des opportunités et des limites de la biométrie.

Une troisième journée, coordonnée entièrement par le RECEF, proposait une formation permettant une appropriation des enseignements du *Guide pratique de l'OIF pour la consolidation de l'état civil, des listes électorales et la protection des données personnelles*, qui a d'ailleurs été traduit vers l'anglais afin de lui permettre de rayonner davantage. Afin d'assurer une formation complète, le RECEF a eu recours à l'expertise de trois formateurs spécialisés respectivement en état civil, en registre d'électeurs et en protection des données personnelles :

- M. Jean-Paul Alaterre (France) : De l'état civil au registre électoral ;
- Mme Dominique Martin (Québec) : Gestion permanente d'un Registre national des électeurs ;
- M. Chawki Gaddes (Tunisie) : La protection des données personnelles, préoccupation transversale à tout le processus.

Les faits saillants de l'Atelier technique

Les nombreuses présentations et les riches échanges qui ont suivi les six ateliers de discussion, ainsi que la formation de la 3^e journée ont permis de tirer des enseignements des différentes expériences nationales, ainsi que d'établir un consensus sur les perspectives d'avenir et les solutions à implanter. En voici les principaux faits saillants.

Consolider l'état civil

De façon générale, les registres d'état civil sont présentement incomplets en Afrique. Plusieurs actes ne sont pas enregistrés localement (naissance, mariage et décès) et les registres municipaux ne sont pas toujours informatisés ni centralisés à l'échelle nationale. Globalement, les pays de l'Afrique francophone accusent un certain retard par rapport aux pays du Maghreb et de l'Afrique anglophone. Une attention particulière a été portée à la situation des enfants n'ayant pas reçu d'identité civile à la naissance, ce qui les empêche de recevoir les services de l'État, comme l'éducation et les soins de santé. Faute de papiers d'identité, ces « enfants fantômes », comme on les appelle, ne pourront pas s'inscrire sur une liste électorale ni exercer leur droit de vote.

Plusieurs pistes de solutions et plusieurs expériences nationales fructueuses ont été évoquées afin d'améliorer la qualité des registres d'état civil nationaux. Les participants ont convenu que plusieurs modèles étaient possibles et que chaque pays devait choisir celui qui était en adéquation avec sa culture et son histoire politique.

Les limites de la biométrie

En ce qui a trait aux recensements biométriques, les participants étaient en accord pour affirmer que cela avait contribué à l'amélioration de la qualité des listes électorales, notamment en permettant la détection de plusieurs milliers de doublons et en permettant à de nombreux électeurs de disposer d'une carte d'électeur, qui bien souvent est leur seule pièce d'identité. Cependant, la biométrie n'est pas la panacée qui était anticipée il y a 10 ans. En effet, l'important coût associé aux recensements biométriques, la difficulté d'effectuer des mises à jour dans un contexte de forte croissance démographique et d'un grand nombre de décès non enregistrés, la dépendance envers de grandes compagnies étrangères et les enjeux liés à la protection des données personnelles biométriques dans des États, parfois militarisés, sont autant de facteurs énoncés qui conduisent les pays à rechercher de nouvelles solutions pour la confection des listes électorales ayant un taux de couverture élevé et étant consensuelle auprès des acteurs politiques.

Vers des registres d'électeurs permanents

Au terme des deux premières journées de l'Atelier technique, il a été possible de dégager un fort consensus sur la nécessité de travailler à la consolidation des registres d'état civil

nationaux afin de permettre le développement de registres nationaux des électeurs, qui seraient mis à jour de façon permanente. Cette nouvelle approche permettrait d'augmenter continuellement la qualité des listes électorales, de favoriser le développement et la consolidation des expertises nationales dans la gestion des élections en Afrique, tout en assurant une meilleure protection des données personnelles des citoyens et des électeurs.

La formation offerte par le RECEF lors de la 3^e journée de l'Atelier technique a permis d'aborder concrètement le travail à réaliser pour consolider un registre d'état civil et en faire la source principale d'un Registre national des électeurs permanent.

Les résultats observés lors de cet événement

Cet atelier a été salué par tous ses participants. Les objectifs identifiés au départ ont été largement atteints. Cet événement marque peut-être le début d'une nouvelle ère en matière de confection des listes électorales en Afrique : celle du Registre national des électeurs permanent. La tâche à réaliser est importante et elle demandera de la volonté politique et du temps avant d'être réalisée. La fin des recensements biométriques n'est pas pour demain, mais les responsables de la gestion des élections ont désormais de nouveaux outils pour accomplir leurs tâches.

Les quatre partenaires à l'initiative de l'Atelier technique ont convenu de poursuivre leurs efforts concertés pour accompagner des premiers pays dans la consolidation de leur registre d'état civil et dans la constitution et l'entretien d'un Registre national des électeurs permanent.

Les participants à l'Atelier technique sur les registres d'état civil et les élections



1.2 Les missions d'étude et d'imprégnation électorale

Mission d'étude à l'occasion des élections législatives de la Roumanie

Du 9 au 12 décembre 2016, le RECEF a réalisé une mission d'étude électorale en Roumanie, à l'occasion des élections législatives du 11 décembre 2016. L'Autorité électorale permanente (AEP) de la Roumanie, une institution membre du RECEF depuis 2016, a invité le réseau à prendre part à son programme de visiteurs internationaux. À cette occasion, le réseau a déployé une mission de sept représentants, en provenance du Bénin, de la Guinée, du Mali, de Madagascar, du Québec, du Sénégal et de la Tunisie.

La participation de membres du RECEF à cette mission d'étude avait pour objectif de permettre une imprégnation de l'administration des élections de la Roumanie en préparation à plusieurs scrutins qui se tiendront en 2017 et 2018.

Les résultats observés lors de cet événement

Le programme des visiteurs de l'AEP de la Roumanie s'est déroulé les 10 et 11 décembre. La première journée, dans le cadre d'une visite du siège social de l'AEP, il y a eu plusieurs présentations du système électoral roumain, notamment :

- le système électoral parlementaire roumain;
- l'inscription des électeurs en Roumanie : le Registre électoral;
- le système informatique de surveillance du processus de vote d'empêchement du vote illégal.

De plus, les participants ont pu visiter le Centre de commandement opérationnel du ministère de l'Intérieur de la Roumanie.

La journée des élections législatives, les participants étaient présents lors de l'ouverture des bureaux de vote et ils ont visité plusieurs bureaux de vote de Bucarest durant la journée. En fin de journée, ils ont visité le Bureau électoral central et ils ont observé la fermeture d'un bureau de vote, notamment pour assister au dépouillement des bulletins de vote. Cette mission a été appréciée par les participants.

Les participants à la mission d'étude en Roumanie



Bilan des résultats de l'objectif 1 : Réaliser des activités d'échanges des bonnes pratiques électorales

Résultats attendus	Réalisation
Tenir le 4 ^e Séminaire international d'échanges sur le thème : Une communication efficace pour des élections réussies.	Le 4 ^e séminaire électoral du RECEF s'est tenu à Tunis, les 23 et 24 mai 2016. Il y avait 50 participants de 17 administrations électorales membres et de plusieurs organisations internationales.
Offrir une formation en relation avec les médias.	Une formation en relation avec les médias a été offerte le 25 mai 2016 à Tunis.
Déployer une mission d'étude et d'imprégnation électorale.	Le RECEF a déployé une mission d'étude à l'occasion des élections législatives du 11 décembre 2016 en Roumanie. Sept États étaient représentés, soit le Bénin, la Guinée, le Mali, Madagascar, le Québec, le Sénégal et la Tunisie.
Autre activité d'échange des bonnes pratiques et de formation non prévue au plan d'action 2016.	Atelier technique sur les registres d'état civil et les élections en Afrique réalisé en Éthiopie du 29 septembre au 1 ^{er} octobre. Le RECEF a offert une journée de formation. 13 membres du réseau ont participé à cet événement.

2. UNE EXPERTISE ÉLECTORALE EN APPUI AUX ACTIVITÉS DE L'OIF

Le RECEF rassemble 30 organismes de gestion des élections de la Francophonie qui ont à la fois une grande expertise électorale et des défis électoraux à relever. Le réseau est à la disposition de ses membres et il est également à la disposition de l'OIF, qui est une institution internationale incontournable en matière d'appui aux processus électoraux de l'espace francophone.

2.1 L'appui aux missions de l'OIF

Depuis sa création en 2011, le RECEF a entrepris de se doter d'une banque d'experts électoraux pour soutenir ses activités et mettre à la disposition de ses membres et de l'OIF. Cette banque d'experts compte actuellement près de soixante personnes, spécialisées dans différents champs de la gestion des élections. Les institutions membres souhaitant mettre à la disposition du réseau certains experts électoraux de leur institution peuvent transmettre leur candidature au secrétariat général.

Au cours de l'année 2016, le RECEF a transmis sa liste d'experts électoraux à l'OIF, à la suite d'une demande en ce sens. De plus, le RECEF a été un relai pour diffuser les offres d'emploi du Réseau d'expertise et de formation francophone pour les opérations de paix (REFFOP).

Les experts électoraux du réseau sont également à la disposition des organismes de gestion des élections francophones. Ils peuvent être mobilisés pour répondre à des besoins spécifiques à la demande des pays membres.

Le RECEF a fait appel à certains experts électoraux dans le cadre des formations qu'il a organisées en matière de relation avec les médias, à Tunis, et en matière de registre national des électeurs, à Addis-Abeba.

Le RECEF réitère à l'OIF et aux institutions membres de son réseau que la banque d'experts électoraux est à la disposition de toutes les initiatives d'appui aux processus électoraux dans l'espace francophone.

La mission du Président du RECEF relativement à un projet de nouvelle technologie électorale

À l'occasion d'une visite officielle au Canada, la Secrétaire générale de l'Organisation internationale de la Francophonie (OIF), Son Excellence Madame Michaëlle Jean, a été approchée par M. Jean-Pierre Kingsley, membre et conseiller du comité de gestion de *Dominion Voting*, une entreprise spécialisée en technologie électorale et qui a son siège social au Canada. Lors de cette rencontre avec M. Kingsley, qui a également été le

directeur général des élections du Canada de 1990 à 2007, il a été question d'un dispositif technologique destiné à faciliter la centralisation et le traitement des résultats électoraux.

Marquant un intérêt pour le projet, et sous réserve d'en connaître davantage, la Secrétaire générale de l'OIF a demandé à la Direction des Affaires politiques et de la Gouvernance démocratique (DAPG) de prendre attache avec le Bureau du Réseau des compétences électorales francophones (RECEF) afin de prévoir une rencontre avec M. Kingsley pour en apprendre davantage sur les technologies de votation.

La DAPG a donc mandaté un expert électoral de l'OIF et président du RECEF, le Général Siaka Sangaré, pour se rendre à Québec, au siège social du RECEF, pour rencontrer M. Kingsley

Cette rencontre s'est déroulée le 23 novembre 2016. À cette occasion, M. Kingsley était accompagné de M. Allan Best, un représentant de *The Delian Project*, une organisation non gouvernementale canadienne qui a pour mission d'aider les pays à introduire des changements positifs dans leur processus de vote, grâce aux technologies.

Les résultats observés

La rencontre entre le représentant de la Secrétaire générale de l'OIF et président du RECEF, le Général Sangaré, et M. Kingsley a été très instructive. Le président du RECEF a produit un rapport à l'intention de la Secrétaire générale de l'OIF afin de lui rendre compte de l'offre de service de M. Kingsley. Afin de mieux connaître cet univers relatif à l'offre de services en matière de technologie électorale, le RECEF planifie organiser un Atelier de réflexions sur l'utilisation des nouvelles technologies et les élections.

Bilan des résultats de l'objectif 2 : Appuyer les activités de l'OIF

Résultats attendus	Réalisation
Répondre positivement aux demandes de l'OIF et favoriser la participation de membres du réseau et des experts électoraux en soutien aux activités de l'OIF en matière d'appui aux processus électoraux.	<ul style="list-style-type: none">• Des représentants organismes de gestion des élections ont été appelés à participer à certaines missions de l'OIF en 2016.• Le Président du RECEF s'est déplacé à Québec, au Canada, afin de rencontrer un expert électoral canadien, au nom de la Secrétaire générale de l'OIF, afin d'analyser l'opportunité d'utiliser une nouvelle technologie de vote et de transmission des résultats électoraux.

3. LES ACTIONS DE RÉSEAUTAGE INTERNATIONAL ET DE RAYONNEMENT DES INSTITUTIONS ÉLECTORALES FRANCOPHONES

Un autre volet de la mission du RECEF est de favoriser les activités de réseautage avec d'autres organisations internationales, ainsi que la recherche et le rayonnement du savoir électoral en langue française. Le RECEF s'inscrit ainsi en complémentarité dans l'offre de soutien aux activités électorales francophones et comme un collaborateur des autres organisations œuvrant également à cette fin.

3.1 Les actions de réseautage international

Comme il a été mentionné précédemment, le RECEF a favorisé la participation de plusieurs institutions internationales lors de son 4^e séminaire international d'échanges, et il s'est joint aux efforts de l'International IDEA, de la Commission de l'Union Africaine et de l'OIF pour contribuer à l'organisation de l'Atelier technique sur les registres d'état civil et les élections en Afrique. Une telle demande de collaboration démontre que le RECEF commence à être connu et reconnu sur la scène internationale.

De plus, le RECEF a pris part à certaines activités internationales durant l'année 2017.

1^{ers} Entretiens de l'expert électoral en Roumanie et la 13^e Conférence européenne des administrations électorales

En mars 2016, la secrétaire générale du RECEF a reçu une invitation afin de participer à deux événements en Roumanie : les 1^{ers} Entretiens de l'expert électoral en Roumanie et la 13^e Conférence européenne des administrations électorales.

Dans l'impossibilité d'être présente et de se faire représenter par un des membres du Bureau, la secrétaire générale s'est fait représenter par son collègue au Directeur général des élections du Québec (DGEQ), l'Adjoint et directeur des opérations électorales. Les frais de cette participation ont été défrayés par le DGEQ.

Les 12 et 13 avril 2016, le RECEF était donc représenté lors des 1^{ers} Entretiens de l'expert électoral en Roumanie, qui avaient pour thème : « Droit électoral et nouvelles technologies : défis juridiques. À la suite de cet événement, la 13^e Conférence européenne des administrations électorales s'est tenue les 14 et 15 avril avec un thème connexe : « Élections et nouvelles technologies : confiance du public et défis à relever par les administrations électorales ». Les conclusions de cette conférence sont disponibles dans la bibliothèque virtuelle, sur le site Web du RECEF.

5^{es} Journées des réseaux institutionnels de la Francophonie

Les 5^{es} Journées des réseaux institutionnels de la Francophonie se sont tenues à Paris les 31 mai et 1^{er} juin 2016, dans les locaux du Conseil constitutionnel de France. Ce fut l'occasion pour 150 participants représentant plus de 500 institutions en provenance de plus de 40 pays de faire le point sur les enjeux de l'heure en matière d'État de droit et de démocratie.

La cérémonie d'ouverture, qui était présidée par la Secrétaire générale de la Francophonie, Son Excellence Madame Michaëlle Jean, a notamment été l'occasion pour quatre grands témoins de la Francophonie de présenter un enjeu important de l'espace francophone. Un de ces témoins était le président du RECEF, le Général Siaka Sangaré, qui a offert une analyse de la relation entre la mise en place d'états civils consolidés et l'élaboration de listes électorales consensuelles dans les pays francophones.

Ce fut l'occasion de souligner à nouveau la contribution du *Guide pratique pour la consolidation de l'état civil, des listes électorales et la protection des données personnelles*, un ouvrage réalisé par l'Organisation internationale de la Francophonie (OIF) avec l'appui de l'Association du Notariat francophone (ANF), de l'Association francophone des autorités de protection des données personnelles (AFAPDP) et du Réseau des compétences électorales francophones (RECEF).

La programmation prévoyait plusieurs séances de travail divisées en trois grands thèmes :

- Droit et justice
- Droits de l'Homme
- Processus électoraux

Pour l'occasion, l'OIF avait invité trois membres du RECEF en provenance du Mali, du Québec et du Burkina Faso. Les membres du RECEF ont grandement contribué à l'animation des ateliers de travail portant sur les processus électoraux. En séance de clôture de cet événement, les participants ont souligné l'importance d'augmenter les activités transversales entre les 16 différents réseaux institutionnels de la Francophonie. En marge de cet événement, le président du RECEF a été invité à donner une entrevue à TV5MONDE sur l'enjeu de l'État civil et de l'élaboration des listes électorales en Afrique francophone.

3.2 Le rayonnement du savoir électoral en langue française

Le rapport synthèse du séminaire sur les résultats électoraux

Comme il l'avait réalisé lors des trois années précédentes, avec les publications des rapports synthèses des séminaires électoraux annuels, le RECEF a publié en octobre un 4^e rapport synthèse issu de son séminaire électoral de 2016 : « Une communication efficace pour des élections réussies. »

Le rapport est articulé autour de quatre chapitres correspondant aux thèmes abordés lors de ce séminaire :

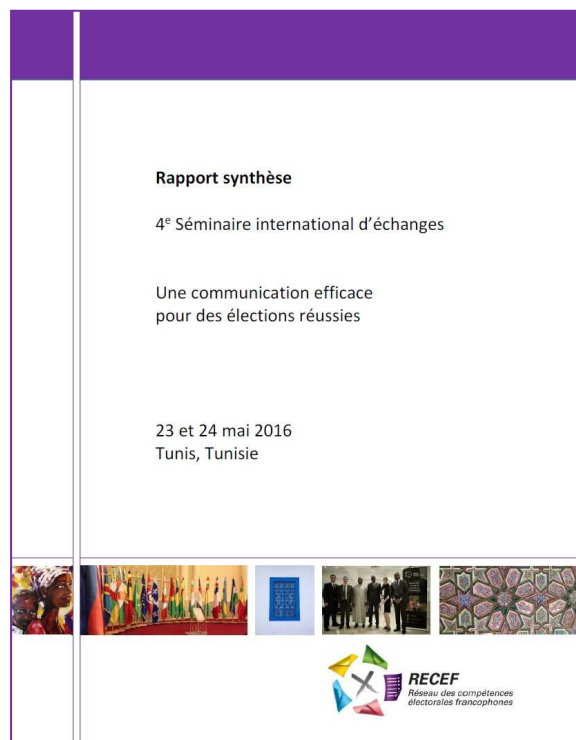
- Une stratégie de communication au service des électeurs;
- Les bonnes pratiques de communication avec les partis politiques;
- L'Autorité de régulation des médias et l'encadrement des campagnes électorales;
- Les médias, des acteurs essentiels à la démocratie.

Le rapport synthèse présente également les principales recommandations issues de ce séminaire, qui sont également rassemblées au sein de la Déclaration du RECEF à Tunis. En fonction des quatre thèmes du séminaire, voici les principales recommandations du rapport.

Premièrement, il est recommandé de favoriser le déploiement d'une campagne d'information destinée à tous les électeurs, pour l'ensemble du cycle électoral, de façon à favoriser l'accès à une connaissance des droits électoraux.

Relativement à la communication avec les partis politiques, il est recommandé de maintenir une communication permanente afin que la gestion des élections soit transparente et que les acteurs politiques

développent un sentiment de confiance envers l'organisme de gestion des élections et le système électoral. La mise en place d'un cadre de concertation ou d'un espace de communication entre tous les acteurs du processus électoral est également recommandée.



Afin d'assurer une équité entre les candidats lors des campagnes électorales, il est recommandé de prévoir la mise en place de règles assurant un partage de l'espace médiatique. Il faudrait de plus former et sensibiliser les médias quant à leur rôle de transmission de l'information dans le respect de leur déontologie professionnelle.

Relativement à la communication des résultats électoraux, il est recommandé d'élaborer un plan de communication électorale et d'éducation à la démocratie et d'instaurer une communication permanente et efficace avec les partis politiques. Il faut également favoriser une diffusion concertée des résultats électoraux avec les autres institutions impliquées, ainsi qu'avec les médias.

Finalement, en matière de relations avec les médias, il est recommandé que l'organisme de gestion des élections établisse une saine relation avec les médias et que tous les acteurs électoraux travaillent à garantir la liberté d'expression des candidats et l'exercice de la liberté de presse des médias durant les périodes électorales.

Ce rapport synthèse est disponible gratuitement sur le site Web du RECEF et dans une édition papier.

Le site Internet et le compte Twitter

Le site Internet du RECEF (recef.org) est une source d'information importante sur les activités électorales francophones. En effet, les *actualités* informent les membres sur les activités du réseau, le *calendrier* indique les activités électorales des pays membres de l'OIF et les *fiches pays* présentent l'information de base sur l'organisation des élections dans les pays membres du réseau.

Le site Web présente aussi les rapports d'activité, les publications et les déclarations officielles du réseau, et il comporte également un important savoir électoral au sein de sa bibliothèque virtuelle, qui compte plus de 245 titres et qui est une source de documentation très utile en matière de gestion des élections dans l'espace francophone. Cette bibliothèque contient des documents de recherche et d'analyse sur différentes problématiques électorales, les législations électorales et des documents relatifs aux organismes de gestion des élections de la Francophonie. Elle assure ainsi une meilleure circulation du savoir électoral francophone pour l'ensemble des membres, tout en contribuant au rayonnement de la littérature électorale francophone.

L'année de son lancement en 2012, le site Web du RECEF avait reçu un peu plus de 2 500 visites en provenance de 81 pays. Dans les quatre dernières années, le site Web a connu une croissance d'achalandage très importante, portant le nombre de visites à plus de 6 700 en 2016. Des internautes de 178 pays différents ont consulté le site Web du RECEF depuis sa mise en ligne en 2012.

Le compte Twitter du RECEF créé en 2015, a également connu une affluence supérieure. Au 31 décembre 2016, le compte Twitter du RECEF comptait 256 abonnés comparativement à 113 l'année précédente et 1000 gazouillis (tweets) avaient été publiés depuis sa création. C'est le secrétariat général qui anime le compte du réseau, en conformité avec sa politique éditoriale. Suivez-nous : [@recef_org](https://twitter.com/recef_org).

Bilan des résultats de l'objectif 3 : Réaliser des actions de réseautage international et faire rayonner les institutions électorales francophones

Résultats attendus	Réalisation
Participer aux 5 ^{es} Journées des réseaux institutionnels de l'OIF.	Le 31 mai et le 1 ^{er} juin, le RECEF était représenté par trois représentants invités par l'OIF à l'occasion des 5 ^{es} Journées des réseaux institutionnels de l'OIF.
Diffuser les invitations d'activités internationales aux membres du RECEF.	Les activités qui concernaient les membres ont été diffusées tout au long de l'année.
Entretenir les contacts existants avec des organisations internationales œuvrant dans le domaine électoral.	<ul style="list-style-type: none"> • Outre l'OIF, avec qui il est en communication constante, le RECEF a entretenu des relations avec plusieurs organisations internationales telles que : International IDEA, la Commission de l'Union Africaine, le Centre européen d'appui aux élections (ECES) l'Association francophone des autorités de protection des données personnelles (AFAPDP) et le Réseau francophones des régulateurs de médias (REFRAM). • Participation aux 1^{ers} Entretiens de l'expert électoral en Roumanie. • Participation à la 13^e Conférence européenne des administrateurs d'élections.
Rédaction et publication d'un rapport synthèse sur la communication électoral.	Le rapport a été rédigé par le secrétariat général du RECEF et publié en octobre 2016 sur le site Web du réseau.
Enrichir la bibliothèque virtuelle de nouvelles publications portant sur les élections.	La bibliothèque virtuelle a été enrichie de 20 nouveaux titres, passant de 225 à 245 publications accessibles gratuitement.

4. LES ACTIVITÉS D'ADMINISTRATION DANS UNE PERSPECTIVE PARTICIPATIVE DES MEMBRES

4.1 L'administration, la planification et la reddition de comptes

Assemblée générale du RECEF

Le 26 mai 2016, 17 organismes de gestion des élections francophones étaient représentés à Tunis lors de la 4^e Assemblée générale du réseau.

Ce fut l'occasion pour les administrateurs de présenter les états financiers et le rapport d'activité de l'année 2015. De plus, la secrétaire générale a déposé une publication, soit le rapport synthèse sur « La sécurisation, la centralisation, le traitement et la publication des résultats électoraux ».

Les membres ont également entériné le projet de plan d'action 2016, de même que l'adhésion de deux nouveaux organismes de gestion des élections au sein du réseau, portant le nombre de membres à 28. Les nouvelles institutions membres sont l'Autorité électorale permanente de la Roumanie et la Commission électorale nationale autonome du Sénégal.



Quatre postes d'administrateurs étaient à renouveler. Les mandats du Président du RECEF, le Général Siaka Sangaré, du Mali, et des administrateurs MM. Samuel Fonkam

Azu'u et René Aboghe Ella, respectivement du Cameroun et du Gabon, ont été renouvelés à l'unanimité. Le poste laissé vacant par le départ de M. Marc Tschiggfrey, de la France, a été comblé à l'unanimité par M. Mohamed Chafik Sarsar, de la Tunisie.

L'administration du RECEF par le Bureau

Les articles 30,1 et 30,2 des Règlements généraux prévoient que les administrateurs du Bureau sont élus en assemblée générale pour un mandat de deux ans, à l'exception du poste de secrétaire général, qui bénéficie d'un statut permanent au Bureau parce qu'il administre le secrétariat général situé au siège social du réseau. Par conséquent, le mandat des administrateurs s'est amorcé lors de cette 4^e Assemblée générale et il se poursuit jusqu'à la 6^e Assemblée générale, qui se tiendra en 2018. Voici la composition du Bureau au 31 décembre 2016 :

- Président Général Siaka Sangaré Mali
- Vice-Président Samuel Fonkam Azu'u Cameroun
- Secrétaire générale Catherine Lagacé Québec
- Administrateur René Aboghe Ella Gabon
- Administrateur Mohamed Chafik Sarsar Tunisie

Au cours de l'année 2016, les membres du Bureau se sont rencontrés à cinq reprises : deux fois par l'entremise de conférences téléphoniques et trois fois lors d'une activité du réseau. Les réunions se sont tenues le 30 mars, le 22 mai, le 26 mai, le 8 septembre et le 30 septembre.

4.2 Le financement du réseau et des activités

Le RECEF a été en mesure de réaliser les objectifs qu'il s'était fixés pour l'année 2016, grâce à une contribution financière significative de l'OIF et à l'engagement dévoué de ses membres.



Les revenus du RECEF associés aux cotisations des membres pour l'année 2016 s'élèvent à 29 500 dollars canadiens. L'OIF a mis à la disposition du RECEF une subvention de 57 836 dollars canadiens pour soutenir les activités du réseau.

	\$ canadiens	Euros ¹
Revenus de l'année 2016		
• Solde au 31 décembre 2015	16 341 \$	10 252 €
• Subvention 2016 de l'OIF	57 532 \$	40 000 €
• Cotisations des membres	30 250 \$	21 250 €
• Argent disponible 2016	104 103 \$	71 502 €
Dépenses de l'année 2016		
• 4 ^e Séminaire et 4 ^e AG du RECEF	32 364 \$	21 368 €
• 5 ^{es} Journées Réseau OIF	1 793 \$	1 223 €
• Atelier technique état civil	16 909 \$	11 619 €
• Mission du Président du RECEF à Qc	349 \$	252 €
• Mission élections Roumanie	15 647 \$	10 833 €
• Frais administratifs et bancaires	1 702 \$	1 213 €
• Total des dépenses 2016 :	68 764 \$	46 508 €

Bilan des résultats de l'objectif 4 : Administrer le réseau dans une perspective participative des membres

Résultats attendus	Réalisation
Tenir la 4 ^e Assemblée générale.	L'Assemblée générale a été réalisée à Tunis, le 26 mai 2016.
Tenir 4 à 5 réunions du Bureau.	Les administrateurs du Bureau se sont réunis à 5 reprises.
Rédiger et déposer le Rapport d'activité 2015 et le Plan d'action 2016 lors de l'Assemblée générale 2016.	Le Rapport d'activité 2015 et le Plan d'action 2016 ont été déposés lors de l'Assemblée générale 2016.
Publier le Rapport d'activité 2015 sur le site Web du RECEF.	Le Rapport d'activité 2015 a été publié sur le site Web du RECEF en juin 2016.
Présenter une demande de financement à l'OIF.	La demande de financement 2016 a été présentée à l'OIF le 17 février 2016.
Produire des rapports de dépenses	Un rapport d'étape a été transmis à l'OIF le

¹ Les dollars canadiens sont la monnaie de référence. Les euros sont indiqués à titre informatif seulement.

périodiques à l'OIF, ainsi qu'un rapport final à la fin de l'année 2016.	30 juin 2016 et le rapport final a été transmis le 21 décembre 2016.
Solliciter le paiement des cotisations annuelles aux 26 membres du réseau.	Les lettres de demande de paiement des cotisations annuelles 2016 ont été transmises aux membres le 21 janvier 2016.
Solliciter la participation financière des membres lors des activités du réseau.	Toutes les activités du RECEF sont réalisées grâce à une contribution financière ou une prise en charge partielle des membres qui y participent.
Produire les états financiers 2015 et les présenter lors de l'Assemblée générale 2016.	Les états financiers 2015 ont été produits par une firme comptable indépendante et ils ont été présentés lors de l'Assemblée générale 2016.

LES PERSPECTIVES

Le RECEF existe maintenant depuis 5 ans et le nombre de membres et d'activités est en croissance à chaque année. Afin de consolider les assises du réseau et accroître la planification des activités dans le temps, les administrateurs du réseau proposent une planification sur deux ans pour les années 2017 et 2018. Ce plan d'action a été élaboré à la suite d'une consultation des membres réalisée du 21 juin au 13 juillet 2016 dans un esprit de gestion participative du réseau. Cette consultation a permis de recueillir l'opinion des membres quant aux activités qui devraient être priorisées au cours des prochaines années.

Ainsi, ce plan d'action prévoit de nouvelles activités d'échanges des bonnes pratiques entre les organismes de gestion des élections, notamment sur les thématiques du financement politique, de l'équité des genres ou encore de l'utilisation des nouvelles technologies. De plus, des missions d'étude à l'occasion d'élections dans les pays membres, ainsi que des actions de réseautage international et de rayonnement des institutions électorales francophones sont planifiées.

Cette planification sur deux ans sera présentée aux membres à l'occasion de la 5^e Assemblée générale du réseau, qui se tiendra le 22 mars 2017 à Cotonou, au Bénin. En marge de cette assemblée, le réseau tiendra un séminaire international d'échange portant sur le financement politique et le contrôle des comptes de campagne.

ANNEXE : LA DÉCLARATION DU RECEF À TUNIS

Nous, membres représentants des organismes de gestion des élections du Réseau des compétences électorales francophones (RECEF), réunis à Tunis, du 23 au 26 mai 2016 dans le cadre du Séminaire international d'échanges sur le thème : « *Une communication efficace pour des élections réussies* » et de la 4^e Assemblée générale du réseau, en présence de l'Organisation internationale de la Francophonie et d'autres partenaires internationaux;

Réitérant notre engagement à la Déclaration de Bamako adoptée le 3 novembre 2000 dans le cadre du *Symposium sur le bilan des pratiques de la démocratie, des droits et des libertés dans l'espace francophone* et à la Déclaration universelle des droits de l'Homme adoptée le 10 décembre 1948;

En nous appuyant sur les travaux du Séminaire qui contribueront à consolider la gestion des élections et, par le fait même, à améliorer les pratiques de communication des organismes de gestion des élections de la Francophonie;

Considérant les échanges de bonnes pratiques qui ont permis d'approfondir les connaissances sur l'univers de la communication électorale, des médias et de la liberté d'expression en période électorale, notamment à travers les quatre ateliers de travail:

- les stratégies de communication au service des électeurs;
- les bonnes pratiques de communication avec les partis politiques;
- les autorités de régulation des médias et l'encadrement des campagnes électorales;
- les médias, des acteurs essentiels à la démocratie.

Recommandons aux organismes de gestion des élections, aux acteurs électoraux, aux organisations professionnelles, aux autorités de régulation des médias et aux organisations internationales de favoriser :

- le déploiement d'une campagne d'information destinée à tous les électeurs, pour l'ensemble du cycle électoral, de façon à favoriser l'accès à une connaissance des droits électoraux;
- la mise en place d'une campagne de sensibilisation des électeurs afin de favoriser une participation active à la vie démocratique;
- le maintien d'une communication permanente avec les candidats et les partis politiques, afin que la gestion des élections soit transparente et que les acteurs

politiques développent un sentiment de confiance envers l'organisme de gestion des élections et le système électoral;

- la liberté d'expression de tous les candidats et des acteurs de la société civile, dans le respect de la législation nationale;
- la mise en place d'un cadre de concertation ou d'un espace de communication entre tous les acteurs du processus électoral;
- l'établissement d'une saine relation entre les organismes de gestion des élections et les médias;
- l'adaptation des législations et des stratégies de communication en relation avec l'évolution permanente de l'univers des médias;
- l'exercice de la liberté de presse durant les périodes électorales;
- la formation et la sensibilisation des médias quant à leur rôle de transmission de l'information et leur responsabilité à réaliser un travail de journalisme indépendant dans le respect de la déontologie professionnelle;
- l'encadrement des campagnes électorales par la mise en place de règles assurant un partage de l'espace médiatique équitable pour l'ensemble des candidats, en adoptant des procédés qui visent une plus grande considération de l'aspect du genre.

Exprimons nos sincères remerciements à l'Instance supérieure indépendante pour les élections de la Tunisie et l'Organisation internationale de la Francophonie pour leur appui respectif à l'organisation de ces événements qui ont permis aux participants d'échanger sur la communication électorale.

*Fait à Tunis
Le 26 mai 2016
Les participants*